

**TAXE
D'APP-
REN
TIS-
SAGE
2014**

**ÉSAL
ÉPINAL**

**POUR TOUTES
INFORMATIONS
CONCERNANT LES
ACTIVITÉS DE
L'ÉSAL-ÉPINAL, SE
REPORTER AU
SITE INTERNET**

<http://www.esae.fr>

**ÉSAL / ÉPINAL
15, RUE DES JARDINIERS
88000 ÉPINAL**

**+33 3 29 68 50 66
epinal@esalorraine.fr**

Présentation de l'ÉSAL :

Le 1^{er} janvier 2011, l'École Supérieure d'Art d'Épinal et l'École Supérieure d'Art de Metz Métropole se sont associées pour fonder un EPCC (Établissement Public de Coopération Culturelle).

Ce projet piloté et soutenu par la Communauté d'Agglomération d'Épinal et la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, appuyé par le Ministère de la Culture et suivi par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, s'inscrit dans un continuum pédagogique qui, depuis dix ans, a considérablement enrichi les formations proposées aux étudiants des deux écoles.

Aujourd'hui, cet EPCC s'inscrit également dans une logique territoriale, Metz au nord et Épinal au sud du Sillon Lorrain, véritable colonne vertébrale du projet de développement métropolitain de la Lorraine. Le projet régional qui lie les deux écoles permet de développer une complémentarité et une offre pédagogique élargie.

L'École Supérieure d'Art de Lorraine est placée sous la tutelle pédagogique du Ministère de la Culture et de la Communication. Indissociable d'une éthique de service public, elle dispense des enseignements supérieurs à vocation artistique, inscrits dans le système européen « LMD » (Licence, Master, Doctorat).

Le diplôme obtenu à Épinal au terme de trois ans d'étude (DNAT) est l'équivalent d'une licence universitaire.

Projet pédagogique de l'ÉSAL-site Épinal :

Le projet pédagogique de la formation s'articule autour de la fonction de l'image, de son fonctionnement, de sa formalisation et de sa diffusion. Les étudiants se voient offrir de vastes domaines d'expérimentations et travaillent l'image au sens strict mais aussi le langage interactif, le design graphique, l'édition papier, l'édition électronique, la vidéo et le vidéo graphisme.

Au travers de ces pratiques professionnelles spécifiques, cette formation a pour vocation la formation d'illustrateurs, créateurs de messages visuels, de designers, créatifs capables de développer un univers formel et signifiant personnel, maîtrisant la création d'images, les signes graphiques, la typographie, tous aptes à s'insérer dans des programmes pluridisciplinaires.

L'acquisition des connaissances indispensables à la maîtrise des formes et contenus impliqués par les supports numériques de diffusion : photographie, vidéo de communication, images composites et pages Web, ergonomie d'interfaces, permet aux étudiants de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre leurs études en vue de l'obtention d'un DNSEP, équivalent à un master.

Partenariat et débouchés :

La formation n'a de sens que si elle est confrontée aux exigences actuelles du monde de la production, de la diffusion et de la création. Aussi l'École Supérieure d'Art de Lorraine a développé un réseau de partenaires très diversifié qui offre aux étudiants des supports et des espaces où peuvent s'exercer et se vérifier les différentes expérimentations qui nourrissent chaque projet. Aujourd'hui, c'est plus de 300 partenaires qui accompagnent les étudiants dans leurs projets.

C'est dans cet esprit que les étudiants sont invités à comprendre et à saisir les enjeux de la vie professionnelle pour répondre à un contexte avec ses contraintes et ses objectifs spécifiques.

Une étude menée de 2009 à 2013 sur 122 étudiants montre que 66,4 % ont poursuivi des études artistiques (master, doctorat), 16,4 % ont trouvé un emploi dans le domaine de l'image (1), 12,2 % pratiquent un métier en rapport avec la formation (2), 5,5 % ont trouvé un emploi dans d'autres domaines, et 5 % sont à la recherche d'un emploi.

Vous pouvez soutenir notre établissement par le biais du versement de la taxe d'apprentissage qui permettra :

- D'offrir à des étudiants des outils et des espaces de travail stimulants avec des équipements performants (vidéo, son, multimédia, photo...).
- De participer à l'insertion professionnelle des étudiants.
- De valoriser la recherche-développement, la recherche-action et la recherche-production menées au sein d'ateliers artistiques ouverts vers le monde contemporain.
- D'encourager le rayonnement et les échanges de l'école au niveau européen et international.
- D'enrichir les programmes par le développement de conférences avec des chercheurs et intervenants spécialistes.

L'École Supérieure d'Art de Lorraine site ÉPINAL est habilitée à percevoir la totalité du pourcentage de la taxe d'apprentissage que vous devez, selon votre profession, réserver à la catégorie B, et cela, quelle que soit la nature d'activité de votre entreprise.

La législation vous autorise à y ajouter les pourcentages prévus pour la catégorie voisine (catégorie A).

Vous pouvez effectuer le versement de votre taxe d'apprentissage à un organisme collecteur (OCTA) en mentionnant votre désir d'attribuer cette somme à notre établissement.

code UAI EF 0572347S / ligne DNAT

Vous pouvez nous informer de votre intention de versement à l'adresse suivante :

École Supérieure d'Art de Lorraine site Épinal
Mme Modesta Arripe
Responsable administrative
15, rue des Jardiniers
88 000 ÉPINAL
marripe@esalorraine.fr
+33 3 29 68 50 66



Pour de plus amples informations et découvrir les productions des étudiants de l'ÉSAL-Épinal, se reporter au site : <http://www.esae.fr>



ÉSAL - Épinal
15, rue des Jardiniers
88000 ÉPINAL

+33 3 29 68 50 66
epinal@esalorraine.fr